

École élémentaire Jean de la Fontaine

Conseil d'école du 17 octobre 2024

<i>Les enseignants :</i> Olivier AUFRERE, Directeur et enseignant CE2A (Absence excusée) Claire-Marie MASSE, enseignante CPA Florence BRETAUDEAU enseignant CPB Christelle FOURMY, enseignante CE1A Céline DELALLEAU, enseignante CE1B (absence excusée) Marie-Anne Mars, enseignante remplaçante de Madame Delalleau. Anaëlle BROUSSARD, enseignante CE2A (absence excusée) Wilhem BREUERS, enseignant CE2B Clément ARROYO, enseignant CM1 Amel DZIRI, enseignante CM2A (absence excusée) Sylvine DEMAY, enseignante CM1/CM2 Hélène CORBEAU, enseignante UPE2A	<i>Les représentants de parents d'élèves :</i> UPI: Tatiana MALOUDA Sihem BEKHTAOUI PEEP: Sandy HOTTOIS Natacha HAUT Hakim BOUDJELOUAH Roukaïa KABLI Delphine JULIE Invité : Monsieur Stikel, BCD
<i>DDEN :</i> Madame PETIT	
<i>La municipalité :</i> Monsieur Arash DERAMBARSH, élu de la municipalité	

Le Conseil d'école est présidé par **M. BOTHUA**, inspecteur de l'Education Nationale, la séance est ouverte à 18h18.

Le secrétariat de séance est assuré par l'équipe enseignante.

Présentation et tour de table.

1/ Résultat des élections

- 372 inscrits sur les listes.
- 196 votants
- 32 bulletins nuls ou blancs
- 164 suffrages exprimés
- Taux de participation : 52.9% en augmentation par rapport à l'an dernier qui avait un taux de participation de 45,14%.
- 9 sièges à pourvoir.
- Suffrages obtenus : 5 sièges pour la PEEP et 4 sièges pour l'UPI.

Pour rappel, il y a autant de parents élus que de classes, soit 9 sièges à pourvoir.

2/ Présentation de l'école

- Effectifs

Actuellement, 226 élèves répartis sur 9 classes :

47 élèves en CP

48 élèves en CE1

53 élèves en CE2

43 élèves en CM1

35 élèves en CM2

Une moyenne de 25 élèves par classe sur l'école.

- Structure

CP, répartis sur 2 classes

CE1, répartis sur 2 classes

CE2, répartis sur 2 classes

CM1, répartis sur 1 classe ½

CM2, répartis sur 1 classe ½

- Dispositif UPE2A

Ouverture cette année d'un dispositif UPE2A avec 13 élèves sur l'école. L'enseignement est assuré par Madame Hélène Corbeau. Ouverture du deuxième pôle à l'école Marcel Achard. Prise en charge des élèves

École élémentaire Jean de la Fontaine

par petits groupes de niveaux de langue. Chaque enfant nouvellement arrivé a droit à une année de prise en charge en dispositif UPE2A. Les parents s'interrogent sur le nombre d'élèves qui peuvent arriver dans le dispositif : pas de plafond du nombre d'élèves dans le dispositif, uniquement un plafond au niveau des classes ordinaires. D'autres parents s'interrogent sur la mise en place d'une meilleure communication aux familles nouvellement arrivées en France entre parents (langues, traductions éventuelles).

- Personnel de l'école

Les enseignants

Ils sont au nombre de 11 (9 enseignants, 1 enseignant UPE2A et 1 directeur).

Monsieur AUFRERE occupe un poste d'enseignant à mi-temps en CE2A en plus de ses fonctions de directeur de l'école élémentaire.

Nous saluons l'arrivée de 3 nouveaux enseignants :

- Anaëlle BROUSSARD, enseignante de CE2A à ½ temps assure le mi-temps avec M. Aufrère.
- Marie-Anne Mars, enseignante de CE1B qui remplace Mme DELALLEAU actuellement en arrêt.
- Hélène CORBEAU, enseignante spécialisée sur le dispositif UPE2A.

Le RASED : Réseau d'aide pour les enfants en difficultés

Il intervient principalement auprès des enfants présentant des difficultés avec une approche pédagogique ou psychologique spécialisée.

3 personnes de l'équipe du RASED peuvent intervenir au sein de l'école, après demande de l'enseignant qui en a informé les parents.

1 enseignante ADR (Aides à Dominante Relationnelle), **Marie-Françoise BAYON** (rééducatrice scolaire), pour les élèves inhibés ou perturbateurs. Le travail avec les élèves se fait en individuel ou en petit groupe par le jeu essentiellement.

1 enseignante ADP (Aides à Dominante Pédagogique), pour tout ce qui est de l'ordre des difficultés pédagogiques en travaillant les mêmes compétences qu'en classe mais de manière différente. Actuellement, le poste d'enseignant ADP n'est pas pourvu.

1 psychologue scolaire, Madame **Djafer-Touhardji Fériel** pour tester la mémoire de travail, l'aisance verbale... En charge également des enfants en situation de handicap.

Les personnels du RASED sont aussi des personnels ressources pour les enseignants.

AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap).

Les AESH sont en charge des enfants en situation de handicap scolarisés dans le cadre d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation).

Il y a actuellement **3 AESH** sur notre école pour le suivi de **10 élèves**. Un parent s'interroge sur un éventuel besoin d'AESH supplémentaires sur l'école.

Les intervenants extérieurs de la ville de Courbevoie.

Angela BALAZOT intervenante musique du conservatoire de la ville les lundis et vendredis

Cyril CIBEL, intervenant en sport pour les classes du CE2 au CM2.

Franck Stikel, bécédiste de l'école.

Les agents (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles)

Ce personnel communal est mis à disposition par la Municipalité.

Ces agents de service sont affectés essentiellement à l'entretien des locaux et à l'assistance aux enseignants auprès des enfants.

Actuellement 10 agents répartis de la manière suivante :

- 2 agents d'accueil en alternance matin et après midi une semaine sur deux.
- 6 agents + ½ temps sont affectés à la restauration et l'entretien des classes en 2 équipes tournantes (matin et soir).

Personnel du temps périscolaire

Nouveaux personnels cette année :

Un Directeur des animateurs du centre VAL : **Sophie DE OLIVEIRA**

Une adjointe : **Mélina CALLOU**

Des animateurs se répartissent sur les différents temps périscolaires (centre de loisirs du mercredi et NAP du vendredi).

École élémentaire Jean de la Fontaine

Il s'appuie sur le règlement départemental. Une attention particulière est portée sur la laïcité, l'inclusion des personnes en situation de handicap, la vigilance et la prévention face au harcèlement.

Il n'a pas été modifié par rapport à l'an dernier.

Vote.

Le règlement sera diffusé sur le blog de l'école et remis aux familles au retour des congés ainsi que la charte de la laïcité et cette dernière sera travaillée dans le cadre des apprentissages d'EMC au sein des classes.

4/ Lutte contre le harcèlement scolaire

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Une priorité nationale est présentée dans la circulaire de rentrée des enseignants.

L'école dispose d'un protocole de prise en charge de harcèlement avec l'intervention des membres du pôle harcèlement de la circonscription. Le pôle ressources s'appuie sur la méthode de la préoccupation partagée (MPP).

Un point est dédié à la mise en place de ce protocole dans le règlement intérieur de l'école. Il est dit qu'« un protocole de suivi spécifique sera mis en place dès lors qu'une situation de harcèlement sera identifiée dans l'école ».

Toutes les écoles élémentaires sont concernées.

Le label du programme PHARe a été mis en place sur l'académie. Il ne garantit pas l'absence de phénomène de harcèlement dans l'établissement mais offre l'engagement que les situations seront toujours prises au sérieux et que le bien-être des élèves est central.

L'école entre dans sa quatrième année du dispositif PHARe

Afin de sensibiliser les élèves sur le harcèlement scolaire, 10 heures d'enseignement sont dispensées dans l'ensemble des classes.

Participation de l'école à la journée du NAH le jeudi 7 novembre au retour des congés.

5/ Travaux

La parole est donnée à Monsieur DERAMBARSH, élu de la ville pour la présentation des travaux.

- Travaux effectués :

Réfection des salles de classes 1 et 2 (CM1 et CE2A) du nouveau bâtiment. Très bien.

Ravalement extérieur côté rue Ficatier. Les enseignants n'en avaient pas été informés.

Abattage d'un arbre et des bambous côté rue Victor Hugo.

Réfection des escaliers du bâtiment 2 suite à des fuites d'eau.

Plantation d'un arbre normalement prévue en décembre.

Réfection de 5 bancs extérieurs.

- Travaux envisagés et demandés :

Plantation d'un arbre côté rue Victor Hugo.

Réfection des salles de classe du second étage du bâtiment B.

Installation d'un auvent.

Question d'une clef pour déverrouiller les fenêtres.

Question d'un dispositif de taux de CO2 dans les classes.

Pour répondre à une question des représentants de parents : Mise en place des brise-soleil votés au budget participatif. L'école et la mairie ne voient pas de quoi il s'agit. Le bâtiment 1 est équipé de rideaux occultants et le bâtiment 2 possède des stores.

Pour le budget de 2025, demander 2 ou 3 travaux priorités.

6/ Evaluations Nationales et évaluation d'école

Point sur les évaluations nationales.

Tous les niveaux de classes ont fait passer les évaluations nationales cette année du CP au CM2.

Les enseignants ont entré les résultats des élèves et ont remis aux familles les documents qui indiquent les réussites et échecs de chacun. Des élèves sont identifiés fragiles ou à besoins. Les directeurs ont davantage d'informations pour le pilotage des écoles.

Au vu des résultats les items qui sont à travailler sont : la résolution de problèmes, l'organisation et la gestion des données.

Les parents s'interrogent par rapport aux autres écoles, cependant nous n'aurons pas la possibilité de comparer entre les écoles. Les parents demandent si un rendez-vous pour chaque famille ne permettrait pas d'étayer la lecture des résultats. Nous répondons que les résultats permettent aux enseignants de cibler des familles à rencontrer afin de mettre en place le meilleur accompagnement pour les enfants pour lesquels des difficultés auraient été observées.

En janvier, les élèves de CP auront une nouvelle évaluation nationale.

École élémentaire Jean de la Fontaine

Dès le retour du directeur, l'équipe enseignante organisera un conseil de cycle pour identifier les besoins des élèves.

Evaluation d'école :

Selon les 4 domaines (les apprentissages et le parcours de l'élève, la vie le bien-être et le climat scolaire, les acteurs, la stratégie et le fonctionnement, l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial) les évaluateurs ont dégagé les points forts de l'école, les points d'attention et ont soumis des marges de progrès.

En bilan et perspectives, le rapport indique deux axes à travailler :

Les écoles évaluées (Achard, La Fontaine, la maternelle Fontane et la maternelle Saint-Exupéry) vont devoir rédiger des projets d'établissement ou les renouveler en s'appuyant sur le rapport d'évaluation remis en juillet dernier. Au regard de l'observation et de l'analyse des évaluateurs, il a été identifié la problématique suivante :

- Comment accompagner la difficulté scolaire plus efficacement au service des apprentissages, particulièrement les compétences de langage notamment pour les élèves allophones?
- Engagement dans un ou des projets NEFLE pour donner plus d'ampleur à des pratiques innovantes
- Harmonisation des pratiques au service de la réussite de tous les parcours.

L'équipe enseignante devra prochainement travailler sur ces points dans le cadre des 6h de formation dédiées dans leur parcours de formation professionnelle.

7/ Fonctionnement et vie de l'école

Horaires et fréquentation scolaire

Rappel des horaires de l'école.

Rappel de l'obligation d'une bonne fréquentation scolaire et de prévenir en cas d'absence avec un justificatif. Certains élèves arrivent en retard le matin. Les portes de l'école ferment à 8h30 pour le début des cours d'enseignement. L'école a mis en place depuis début septembre un système de billet de retard. Depuis, ces derniers sont à la marge.

Les récréations

2 services de récréation sont organisés le matin et l'après midi.

9h45-10h05 et 15h10-15h30 pour les CP et CE1

10h10-10h30 et 14h45-15h05 pour les CE2, CM1 et CM2

Mise en place aussi d'un planning de cour pour les ballons et les cartes ainsi que de coins jeux dans la cour. Selon le planning, le jeudi est une journée sans ballon.

Pour répondre à une question des représentants de parents, en cas de pluie, les élèves sortent tout de même pour se désaltérer et passer aux toilettes. Par contre, ils vont sous le préau et la récréation est alors écourtée.

Sorties diverses

Sorties sportives :

- Sortie Jeux para olympique de natation le lundi 2 septembre. Madame Demay et ses élèves ont été très satisfaits de ce moment unique et exceptionnel avec une très bonne ambiance dans les gradins de l'Arena la Défense.
- Piscine pour les classes de CM1 de Monsieur ARROYO et CM2 de Madame DZIRI.
- Sorties dans le cadre des spécialités selon les classes : vélo, tennis de table, gymnastique, rugby et patinoire :

Les CP font de la gymnastique au gymnase Dallier les lundis.

Les CE1A sont au tennis de table au stade Jean Pierre Rives les mercredis.

Les CE2B partent au vélo au stade Jean Pierre Rives les mercredis.

Parfois les enseignants sont limités en nombre de parents accompagnateurs, et certaines sorties de proximité ne nécessitent pas forcément d'accompagnant, mais dès que possible, les enseignants proposent aux parents d'accompagner les classes en sortie.

Sorties culturelles :

- Sortie des classes CE1A, CE1B, CE2A, CM1A, CM2A et CM1/CM2 à l'exposition Octopolis organisée à l'espace Carpeaux de Courbevoie. Exposition de qualité.
- Sortie de la classe des CM1 au musée d'Orsay. Très bonne visite.
- Sortie théâtre le jeudi 10 octobre pour les classes de CM1/CM2 et CM2 pour le spectacle « Malevolo et l'oiseau qui fait venir le jour ». **Retour d'expérience des enseignants.**

École élémentaire Jean de la Fontaine

D'autres sorties culturelles seront prévues au cours de l'année :

« Super égo » pour les CE2 en novembre.

« Monstres à tue-tête » pour les CP en mars

« Le vélo sans les mains » pour les CE1 en avril.

La classe de CM1 de M. Arroyo se rendra au palais de l'Élysée au mois de janvier.

Festival atmosphère

L'équipe enseignante a beaucoup apprécié ce moment riche et intéressant offert par la municipalité.

- PONYO SUR LA FALAISE, jeudi 10 octobre pour les CP et la classe de CE1A.
- SAUVAGES pour les CM1 le mardi 8 octobre et le 10 octobre pour les CM1/CM2 et CM2.
- BAMBI, l'histoire d'une vie dans les bois pour les CE2A le vendredi 11 octobre.
- FLOW, le chat qui n'avait pas peur de l'eau le lundi 7 octobre pour les CE2A, CE2B et CE1B.

Films et animations de qualité.

Ludothèque

Sortie à la ludothèque de la ville pour les CE1A.

Intervention à l'école de la ludothèque pour les CE1B

D'autres intervention de la ludothèque sont prévues à l'école pour les CPA, CPB et CM1 au cours de l'année.

Proposition de parents : organiser des soirées jeux de société à l'école.

Classe de découvertes

Trois classes ont fait le vœu de partir en classe de découvertes au cours de l'année :

- CM1A de Monsieur ARROYO sur l'île de Ré ou à Séné.
- CM1/CM2 de Madame Demay à Bénodet ou à l'île de Ré.
- CE1B de Madame Delalleau au haras de Val en pré à Gurgy ou au Poney Club de la Source à Epineau les Voves.

Nous sommes dans l'attente du retour des sélections. Pour rappel, les classes qui demandent un séjour ont un intérêt pédagogique certain et que cette demande reste du volontariat pour les enseignants car cela demande du temps.

Bibliothèque

Un créneau par classe avec projet ponctuel selon les classes.

Les élèves ont la possibilité d'emprunter un livre pour le lire à la maison.

Les séances de bibliothèque sont proposées en ½ groupe avec l'aide de M. Stikel, bécédiste de la ville.

Un appel au don a été proposé dernièrement aux familles. Ajout des abonnements avec l'accord du conseil des maîtres (256 euros) ajoutée aux dons des parents.

Événements passés ou à venir

Photographie :

La prise de photo (individuelle et collective) s'est déroulée le mardi 1^{er} octobre.

La distribution du guide de l'arbre.

La mairie a offert à tous les élèves de l'école le livre « le guide de l'arbre ». Pour cette occasion, Monsieur Derambarsh est venu faire la distribution de ce livre aux élèves le lundi 14 octobre. Augmentation des espaces verts dans la ville est un objectif de la mairie.

Journée contre le harcèlement scolaire.

Cette journée se déroulera le jeudi 7 novembre. Pour l'occasion les élèves viendront à l'école selon le dress code noir et rose afin de développer un sentiment d'appartenance commune. Les enfants devront donc venir à l'école selon le dress code demandé.

Au cours de la matinée, nous prendrons une photo générale des élèves formant le mot NON dans la cour de récréation. Il y aura aussi un chant de tous les élèves « TOUS POUR UN » des Enfantastiques. Les élèves apprennent actuellement ce chant avec Angéla notre intervenante musique.

Animation Cicadelle :

École élémentaire Jean de la Fontaine

La cicadelle proposera aux élèves des animations interactives sur des thèmes sélectionnés par les enseignants : le temps qui passe, les êtres vivants, le changement climatique et la diversité du monde vivant, les émotions...

Festival du livre :

Pour la quatrième année consécutive, le festival du livre se tiendra à l'école au cours de la troisième période. La date sera communiquée aux familles ultérieurement.

Coopérative

2 appels de dons aux familles seront lancés cette année. Le premier appel a permis de récolter près de 2804€.

Pour rappel, les dons sont facultatifs. Ils permettent l'achat de matériel pédagogique pour les élèves ainsi que le financement de certaines sorties.

Actuellement la coopérative est d'un montant de 5152,54 €.

Les mandataires de la coopérative sont M Breuers et Mme Delalleau.

L'école est favorable à l'organisation d'une fête d'école par les parents. Les modalités de cette dernière pourront être étudiées prochainement avec le directeur de l'école.

8/ Point sur la fermeture de l'école André Malraux.

Décision de la mairie : L'école André Malraux devrait fermer pour la rentrée prochaine. Une modification de la sectorisation est prévue et plusieurs élèves seront orientés vers des écoles d'accueil dont Jean de la Fontaine.

Le nombre de classe devrait donc augmenter et l'école est en capacité d'accueillir ces ouvertures de classes.

Les parents s'étonnent de la fermeture d'une grosse école comme Malraux. Ce n'était pas le projet au départ (reconstruction de l'école). Au niveau des effectifs, les prévisions montrent un certain confort pour l'année prochaine dans le nombre d'élèves par classe. On serait à +3 classes pour l'école La Fontaine pour l'année prochaine. Nous sommes dans l'attente du conseil municipal du mois de novembre.

La séance est levée à 20h35

Le prochain conseil se tiendra le mardi 11 mars.